

# Projet pédagogique classe artistique

## Collège les Escholiers de la Mosson

2010 – 2014

Réalisé par  
le collège les Escholiers de la Mosson  
et l'ADDM 34

Avril 2010



académie de MONTPELLIER

*Collège "Les Escholiers de la Mosson"*



## SOMMAIRE

### 1. DIAGNOSTIC

#### 1.1. Très grandes difficultés des élèves

- 1.1.1. Quelques chiffres
- 1.1.2. Difficultés scolaires
- 1.1.3. Maîtrise de la langue
- 1.1.4. Déficit culturel
- 1.1.5. Contexte social

#### 1.2. Apport de l'éducation artistique et culturelle

- 1.2.1. Des expériences reconnues
- 1.2.2. Validation institutionnelle
- 1.2.3. Au sein de l'établissement

#### 1.3. Une situation favorable

- 1.3.1. Une équipe
- 1.3.2. Un partenaire
- 1.3.3. Un chercheur

### 2. OBJECTIFS

#### 2.1. Améliorer la réussite des élèves

- 2.1.1. Augmenter les résultats scolaires
- 2.1.2. Améliorer le rapport à l'institution scolaire et aux tâches scolaires
- 2.1.3. Renforcer l'estime de soi
- 2.1.4. Améliorer l'adaptation sociale

#### 2.2. Mener une recherche scientifique

#### 2.3. Transformer les pratiques professionnelles

### 3. MOYENS

#### 3.1. Principes fondamentaux du projet pédagogique

#### 3.2. Elaboration du projet pédagogique

- 3.2.1. Le groupe d'étude
- 3.2.2. Un projet inscrit dans le temps

#### 3.3. Emploi du temps de l'élève

- 3.3.1. Les principes
- 3.3.2. Les avantages de cet emploi du temps

#### 3.4. Travail de suivi et de régulation

#### 3.5. L'art dans la classe

- 3.5.1. Le choix des artistes
- 3.5.2. Le partenariat artiste / enseignant
- 3.5.3. Histoire des arts
- 3.5.4. Interdisciplinarité

#### 3.6. Direction et accompagnement scientifiques

- 3.6.1. Les modules de formation action recherche (F.A.R.)
- 3.6.2. Evaluation
- 3.6.3. Recherche

#### 3.7. Conditions matérielles

- 3.7.1. Heures enseignants
- 3.7.2. Heures artistes / sorties culturelles
- 3.7.3. Lieux

#### 3.8. Comité de suivi

### 4. RESULTATS

#### 4.1. Définition

#### 4.2. Réussite scolaire des élèves

#### 4.3. Recherche scientifique

#### 4.4. Pratiques professionnelles

### 5. CONCLUSION

A la rentrée 2010-2011, une classe de 6<sup>e</sup> est mise en place au collège Les Escholiers de la Mosson : dans cette classe les pratiques artistiques sont intégrées à l'enseignement dans le but de favoriser la réussite scolaire des élèves.  
Ce dispositif véritablement innovant sera encadré et évalué scientifiquement.

## 1. DIAGNOSTIC

### 1.1. Très grandes difficultés des élèves

#### 1.1.1. Quelques chiffres

Toutes les statistiques établies au plan académique montrent que les élèves du collège Les Escholiers de la Mosson présentent des résultats scolaires très faibles. Ainsi, par rapport à la moyenne des élèves du département, les résultats aux évaluations d'entrée en 6<sup>e</sup> sont inférieurs de 20%. On note aussi un écart de réussite de 20% aux épreuves du Diplôme National du Brevet. Enfin, le taux d'élèves ayant un retard supérieur à 2 ans en classe de 3<sup>e</sup> est 5 fois plus important dans cet établissement que sur le reste du département.

#### 1.1.2. Difficultés scolaires

Au-delà de tels résultats, il faut noter la difficulté, pour ces élèves, à trouver leur place dans la forme scolaire et à entrer dans leur rôle d'élève (motivation pour l'étude, autonomie dans le travail personnel, sens de l'effort, curiosité intellectuelle).

#### 1.1.3. Maîtrise de la langue

La difficile maîtrise de la langue française, à considérer dans le contexte sociologique du quartier, fait obstacle à l'ensemble des apprentissages.

#### 1.1.4. Déficit culturel

Enfin nombre de ces élèves n'accèdent pas facilement aux éléments fondamentaux d'une culture commune. Ils sont ainsi privés de l'ouverture intellectuelle et du lien social que la culture peut garantir.

#### 1.1.5. Contexte social

Ces difficultés s'inscrivent dans le contexte social du quartier de la Mosson à Montpellier où l'on compte, parmi les familles des élèves de l'établissement, plus de 80% de catégories sociales et professionnelles défavorisées (contre environ 30% sur le plan national) et seulement 3% de catégories sociales favorisées (contre 35% environ au plan national). A cela s'ajoute un taux de population étrangère de près de 50%.

L'ensemble de ces éléments cumulés ont conduit l'établissement à être placé tout d'abord en zone d'éducation prioritaire puis en zone de prévention violence, puis enfin en réseau ambition réussite.

### 1.2. Apport de l'éducation artistique et culturelle

#### 1.2.1. Des expériences reconnues

Comme de nombreux travaux scientifiques l'ont démontré, la pratique artistique apparaît désormais comme un élément efficient et reconnu pour permettre d'avancer sur les questions pédagogiques.

#### 1.2.2. Validation institutionnelle

Cette reconnaissance a inspiré les nouvelles directives de l'Education Nationale, qui incitent à donner une place importante à l'éducation artistique et culturelle. Ainsi le BOEN du 8 mai 2008 sur le développement de l'éducation artistique et culturelle reconnaît la **valeur éducative des pratiques artistiques** dans l'école et pousse à leur généralisation.

### 1.2.3. Au sein de l'établissement

Le collège a depuis plusieurs années initié de nombreux projets culturels : projets autour de la pratique théâtrale, du chant choral, de la réception d'œuvres de spectacle vivant, projets d'écriture, de travail autour de la littérature, du cinéma, des arts graphiques, de l'architecture. **Les enseignants impliqués dans ces actions témoignent de l'effet positif sur les élèves en termes d'engagement et de motivation dans le travail** mais ils expriment aussi la frustration de ne pouvoir amplifier et confirmer ces effets dans des projets plus ambitieux.

## 1.3. Une situation favorable

### 1.3.1. Une équipe

La classe artistique est un projet très ambitieux dont la mise en place ne peut reposer sur un ou deux professeurs. La présence dans le collège d'une équipe motivée, composée d'enseignants expérimentés de l'établissement et de professeurs plus récemment nommés est une condition nécessaire, actuellement remplie. L'équipe comporte plus de noms que de disciplines enseignées et peut donc assurer le renouvellement des enseignants devant élèves selon les années.

### 1.3.2. Un partenaire

L'ADDM 34 est à l'origine de l'idée et assure un solide soutien dans l'organisation du projet. Elle apporte sa compétence et son expertise dans le lien avec le milieu artistique. Elle prend en charge les recherches de financement.

### 1.3.3. Un chercheur

La présence d'Alain Kerlan, philosophe et chercheur en sciences de l'éducation, spécialiste de la question de l'art dans l'éducation, auteur de nombreuses publications sur le sujet, membre du comité scientifique du symposium international sur l'éducation artistique (janvier 2007 – Paris) est à la fois une caution scientifique et une ressource théorique indispensable.

## 2. OBJECTIFS

### 2.1. Améliorer la réussite des élèves

Comme de nombreux travaux scientifiques ont pu le constater, le domaine artistique apparaît désormais comme un élément efficient et reconnu pour permettre d'avancer sur les questions pédagogiques.

Parmi les nombreux **effets bénéfiques** des pratiques artistiques sur l'élève, on peut noter :

- un développement du savoir social et culturel
- un développement des compétences cognitives
- un développement de la créativité
- un développement personnel (confiance en soi)
- un développement de la sociabilité

Tous ces éléments vont donc avoir un impact positif sur la relation de l'élève à l'école et aux apprentissages.

#### 2.1.1. Augmenter les résultats scolaires

Les pratiques artistiques doivent contribuer à redonner du sens à l'apprentissage scolaire et de l'importance aux notions de rigueur, de travail et d'engagement personnel.

Le projet doit permettre une meilleure réussite des élèves se traduisant par une augmentation significative des résultats (entre autres au Diplôme National du Brevet), une orientation réellement choisie à l'issue du collège et une meilleure maîtrise de la langue lue, écrite et parlée.

#### 2.1.2. Améliorer le rapport à l'institution scolaire et aux tâches scolaires

Outre les facteurs socio-économiques et familiaux, le passage en 6<sup>e</sup> va rompre le lien personnalisé avec l'enseignant du primaire et mettre en évidence le décrochage cognitif et le

manque de pré requis pour réussir au collège. Cela va générer des comportements de fuite, de provocation et un rejet des enseignants, de l'institution (absentéisme, incivilités, indiscipline). L'art et la culture sont un moyen de lutte contre les difficultés scolaires des jeunes issus de milieux défavorisés. Les phénomènes de décrochage scolaire et d'absentéisme doivent ainsi être significativement diminués.

### 2.1.3. Renforcer l'estime de soi

La démarche pédagogique vise à restaurer le goût d'apprendre en développant l'expression de la sensibilité et de la créativité, l'esprit critique et une plus juste estime de soi.

On recherche par là à reconstruire une motivation personnelle et à aider l'élève à trouver sa place dans le groupe.

### 2.1.4. Améliorer l'adaptation sociale

La classe artistique est un projet collectif pour un groupe d'élèves non sélectionnés. Il doit renforcer la solidarité et l'effort vers un but commun en s'appuyant sur les valeurs de respect, d'écoute et de dialogue. C'est une façon de lutter contre les violences verbale et physique.

## 2.2. Mener une recherche scientifique

La classe artistique est un objet d'étude pour les sciences de l'éducation. La durée du projet permet une recherche approfondie sur la question du rôle de l'art dans l'éducation dès lors qu'il n'est plus considéré comme une pratique périphérique ou strictement disciplinaire, mais qu'il est au centre du dispositif pédagogique.

Ce projet innovant revêt une importance toute particulière puisqu'il n'a pas d'équivalent connu dans le système public d'éducation. Il a donc valeur de référence pour toute autre expérience similaire à venir.

Il s'agit d'observer et d'analyser les effets que les pratiques artistiques ont sur les élèves et en second lieu sur les enseignants. Il convient plus encore de s'interroger sur ce qui est à l'œuvre dans cette nouvelle relation pédagogique. La réflexion sur le fonctionnement même des processus d'apprentissage à l'intérieur du triangle élèves/artistes/enseignants est un chantier scientifique encore très peu exploré qui justifie pleinement la recherche qui sera menée en parallèle de la mise en œuvre de la classe (cf. détail de la recherche en 3.6.3.).

Ce projet répond parfaitement à l'article 34 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 qui offre l'opportunité pour chaque école ou établissement de s'engager dans un processus innovant et expérimental.

## 2.3. Transformer les pratiques professionnelles

La collaboration des enseignants des différentes disciplines est fortement développée par le projet qui doit permettre de trouver les méthodes pour faciliter cette coopération.

La fréquentation régulière des artistes et la confrontation permanente des démarches pédagogiques et artistiques obligent à une grande ouverture d'esprit et à beaucoup d'inventivité pour tirer le meilleur parti d'une relation forcément complexe. Les effets sont prioritairement attendus du côté des enseignants mais concernent aussi nécessairement les artistes.

# 3. MOYENS

## 3.1. Principes fondamentaux du projet pédagogique

– **Mettre la pratique artistique au centre de la pédagogie, tout en garantissant l'intégralité des enseignements obligatoires.** Par pratique artistique on entend aussi bien l'expérimentation physique en atelier (du côté de la création) que la découverte culturelle et l'histoire des arts (du côté de la réception).

- **Ne pas opérer de sélection dans le recrutement des élèves de la classe.** La classe artistique de 6<sup>e</sup> sera constituée de la même manière que les autres classes, sans désir de spécialisation artistique.
- **S'appuyer sur le travail d'équipe entre les enseignants des différentes disciplines et les artistes** représentant la diversité des champs artistiques.
- **Respecter le travail de l'artiste en reconnaissant la contribution éducative de l'art sans l'instrumentaliser** à des fins pédagogiques.

### 3.2. Elaboration du projet pédagogique

#### 3.2.1. Le groupe d'étude

L'élaboration de cette nouvelle forme pédagogique est le fruit d'un travail qui a rassemblé 12 enseignants représentant les différentes disciplines au collège, le chef d'établissement du collège Les Escholiers de la Mosson, une assistante pédagogique, une chorégraphe, la directrice et la chef de projet de l'ADDM 34, un philosophe enseignant chercheur à l'université de Lyon II et une doctorante, constituant un **groupe d'étude**. La réflexion de ce groupe d'étude a été alimentée par des interventions de chercheurs en science de l'éducation, chorégraphe, metteur en scène, principal de collège innovant, responsable de la direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale.

#### 3.2.2. Un projet inscrit dans le temps

Initié par l'ADDM en mars 2009, le groupe d'étude a consacré 1 an à l'élaboration du projet pédagogique. Le groupe d'étude poursuivra ce travail, en accompagnement du projet, sur les quatre années à venir, jusqu'au mois de juin 2014.

### 3.3. Emploi du temps de l'élève

#### 3.3.1. Les principes

Il a été construit selon 5 principes :

- Ne pas alourdir le volume hebdomadaire de cours
- Consacrer un volume d'heure hebdomadaire important aux pratiques artistiques (6h)
- Prélever pour cela un pourcentage d'heures, proportionnel à la part de chaque discipline, pour le consacrer aux pratiques artistiques
- Respecter les temps sociaux de l'établissement (récréations, fin des cours du soir) pour ne pas isoler les élèves et les enseignants des autres classes du collège
- Permettre à tous les enseignants, à tour de rôle, de participer aux temps de pratiques artistiques

L'emploi du temps de la classe de 6<sup>e</sup> se présente donc ainsi :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h50 10h20	Français	Français	Math	Histoire/Géo	Français
10h40 12h10	Math	Histoire/Géo	Anglais	Math	Anglais
13h55 14h55	EPS	SVT	Français		EPS
14h55 15h50		SVT/Techno			
16h05 17h05	Arts Plastiques	Technologie	Anglais	Vie de classe	Musique

La durée des séances est d'1h30 pour toutes les matières, exceptées en EPS, musique et arts plastiques qui conservent leur horaire habituel.

Les séances de pratique artistique se répartissent alors sur deux demi-journées par période, selon le rythme suivant :

Rentrée – Toussaint	Toussaint – Noël	Noël – Février	Février – Printemps	Printemps – Sortie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi am</li> <li>• Jeudi pm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi am</li> <li>• Vendredi pm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi pm</li> <li>• Jeudi am</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi pm</li> <li>• Vendredi am</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mercredi am</li> </ul>

### 3.3.2. Les avantages de cet emploi du temps

- Il évite le morcellement des matières et les journées inégales que connaît habituellement un élève de 6<sup>e</sup> grâce à la création d'un enseignement homogène de 3 heures par demi-journées, et limité à deux disciplines sur chacune d'elles.
- Il rompt avec les séances de 55 minutes au profit de séances d'1h30 qui vont permettre une installation plus efficiente des élèves dans l'activité scolaire.
- Il permet la présence d'au moins un artiste et d'au moins un enseignant lors de chaque séance de pratique artistique.
- Les plages horaires de 3 heures de pratique artistique permettent d'alterner des activités impliquant l'engagement physique des élèves et des moments réservés à la « réception des œuvres », à l'analyse, au dialogue et à l'écoute des autres (c'est également sur ces demi-journées de pratique artistique que se feront les sorties culturelles des élèves).

### 3.4. Travail de suivi et de régulation

Ce dispositif nécessite une régulation fréquente et régulière par les membres du groupe d'étude, tant pour vérifier la cohérence de l'« artistique » et du « pédagogique », que pour le suivi individuel et collectif des élèves. Des temps de travail sont également nécessaires pour affiner l'élaboration des années de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> qui suivront.

Pour cela, le groupe d'étude se réunit de manière régulière au travers de :

- Une réunion de travail d'1heure chaque quinzaine
- Une réunion à la fin de chaque période scolaire
- trois modules de deux journées, répartis sur l'année scolaire 2010-2011, sous la forme d'une formation action recherche, et destinés à préparer l'année scolaire suivante.

De plus, l'un des enseignants de la classe a pour mission de veiller à la bonne communication entre tous les acteurs du projet.

Enfin, un espace numérique de travail sur le site de l'ADDM 34 est mis en place pour favoriser cette communication et permettre de garder la mémoire des différentes étapes de déroulement du projet.

### 3.5. L'art dans la classe

#### 3.5.1. Le choix des artistes

Le choix a été fait de travailler avec une compagnie ou un collectif d'artistes ayant une réelle activité de création, et dont le projet artistique permet d'explorer différentes formes d'art.

La participation des artistes sort de l'habituelle logique d'intervention sous forme d'atelier, et doit nourrir leur propre recherche.

Pour la première année du projet c'est la compagnie montpelliéraine « Les gens du quai » dirigée par la chorégraphe Anne Lopez qui a été choisie.

#### 3.5.2. Le partenariat artiste / enseignant

Les artistes proposent une démarche et des activités qui constituent une trajectoire artistique que vont accomplir les élèves. Les contenus précis et les domaines explorés sont présentés aux enseignants lors de réunions préparatoires.

La réussite du projet repose en grande partie sur la qualité du partenariat entre artistes et enseignants. Chacun doit s'efforcer de comprendre la démarche du partenaire.

Ainsi les membres de l'équipe artistique ont connaissance des programmes d'enseignement et des progressions pédagogiques de chaque discipline. Ils tiennent compte aussi de tout ce que les

enseignants peuvent leur dire de la vie de la classe et l'« expérience esthétique » vécue et partagée rentre, selon des modes et des degrés divers, en résonance avec les contenus des cours disciplinaires.

Réciproquement, les membres de l'équipe enseignante ont une bonne connaissance du projet artistique de la compagnie. Ils ont vécu des expériences d'atelier lors des modules de formation action recherche. Leur participation aux temps de pratique avec la classe peut prendre des formes différentes, de l'observation active à la participation physique. Les professeurs vivent ces moments comme un déplacement de la relation pédagogique et jugent, dans cet écart, où ils peuvent agir dans l'intérêt de leurs élèves.

Mais artistes et professeurs n'inverseront par leurs rôles : l'artiste ne se substitue pas au professeur et le professeur ne se substitue pas à l'artiste.

### 3.5.3. Histoire des arts

L'enseignement de l'histoire des arts trouve sa place dans les demi-journées de pratique artistique. Il est fortement lié à la découverte sensible des œuvres et il est dispensé conjointement par l'artiste et l'enseignant. Cet enseignement évite ainsi l'écueil d'être une discipline supplémentaire vécue comme une accumulation désordonnée de connaissances. Il s'agit plutôt de donner du sens à cette histoire par la rencontre des œuvres et des artistes.

### 3.5.4. Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité induite par la structure même du fonctionnement doit se traduire par une mise en cohérence des divers enseignements. Pour les élèves, les liens établis donnent du sens aux apprentissages. Pour les enseignants, ils permettent un gain de temps et d'efficacité.

## 3.6. Direction et accompagnement scientifiques

La direction et l'accompagnement scientifiques sont assurés par Alain Kerlan, philosophe de l'éducation, directeur de l'Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF) à l'université Lyon II et membre du laboratoire EDUCPOL (Lyon II/ INRP).

### 3.6.1. Les modules de formation action recherche (F.A.R.)

Le laboratoire a encadré trois modules de F.A.R. en 2009-2010. Alain Kerlan, dans la conception et l'encadrement de ces modules, a alimenté, grâce à ses apports théoriques, la réflexion du groupe d'étude nécessaire à l'élaboration du projet pédagogique.

Pour les quatre années à venir, les modules de F.A.R. qui vont suivre ont pour objectifs de :

- Continuer à alimenter la réflexion du groupe d'étude
- Veiller à l'articulation du projet pédagogique et du projet artistique
- Construire le projet de l'année suivante

### 3.6.2. Evaluation

Le laboratoire EDUCPOL travaillera sur deux axes d'évaluation :

– **l'évaluation de l'impact des pratiques artistiques sur les élèves** : approche longitudinale mesurant l'évolution des attitudes et des comportements des élèves du collège, en s'attachant à trois critères, le rapport à l'institution scolaire et aux tâches scolaires (et notamment la prise en compte de l'absentéisme et du décrochage scolaire), l'estime de soi et l'adaptation sociale. Cette enquête longitudinale sera réalisée par Marie-Christine Pipérini, maître de conférence à l'ISPEF.

– **les statistiques et l'analyse des résultats scolaires des élèves**

Cette étude prendra en compte l'ensemble des évaluations quantitatives et qualitatives des élèves dans les diverses disciplines, et l'ensemble des objectifs visés par le collège. Elle intégrera également les appréciations qualitatives fournies par les enseignants dans le cadre d'entretiens-bilan. L'ensemble de ces éléments sera croisé avec les données fournies par l'évaluation de l'évolution des attitudes et comportements des élèves (axe 1, M.-C. Pipérini).

### 3.6.3. Recherche

Le laboratoire EDUCPOL se donne deux principaux axes de recherche :

- **l'analyse qualitative des effets des pratiques artistiques sur les apprentissages**, le lien social et l'épanouissement personnel des élèves. Plus particulièrement, l'étude qualitative se donnera pour objectif de **comprendre** le fonctionnement et l'efficacité éducative des pratiques artistiques, en s'attachant à trois registres celui des activités cognitives mobilisées, celui des normes et des règles, celui des processus mis à l'œuvre dans la relation artiste-enseignant-élève. Ce travail s'effectuera dans le cadre de la thèse en sciences de l'éducation engagé par Camille Llorca, doctorante à Lyon II, sous la direction d'Alain Kerlan, et qui sera régulièrement présente au collège.
- **l'analyse des pratiques professionnelles des enseignants** de la classe artistique avec Françoise Carraud, chercheuse à EDUCPOL et maître de conférences à Lyon II.

L'ensemble de ces recherches s'effectuera sous la coordination d'Alain Kerlan. La direction et l'accompagnement scientifique, l'évaluation de l'expérimentation, feront l'objet d'une convention spécifique avec le laboratoire EDUCPOL et l'INRP.

## 3.7. Conditions matérielles

### 3.7.1. Heures enseignants

Les heures de travail des enseignants devant les élèves, correspondent à celles d'une classe traditionnelle de l'établissement et sont prises sur la dotation horaire globale. Le projet se fait donc à moyens constants. Le travail supplémentaire effectué par les enseignants au titre de la recherche fera l'objet d'une demande de dotation d'heures au titre d'enseignants associés auprès de l'INRP.

### 3.7.2. Heures artistes / sorties culturelles

Le financement des heures de travail des artistes est assuré par l'ADDM 34 qui met en place à cet effet une recherche de crédits spécifiques. Les frais occasionnés par les sorties pédagogiques sont également assumés par l'ADDM 34 pour la partie qui excède l'effort habituellement consenti par le collège sur ses crédits pédagogiques globalisés.

### 3.7.3. Lieux

Le collège met à disposition deux salles sur les deux demi-journées hebdomadaires de pratique artistique : une salle jusque là réservée au théâtre et la nouvelle salle dite polyvalente.

Le théâtre Jean Vilar est partenaire du projet et accueille à ce titre des ateliers et les restitutions de travaux.

Les autres structures culturelles du quartier telles que le Domaine d'O et Pierres Vives sont associées au projet et participent à son rayonnement.

Les élèves sont amenés à fréquenter également d'autres lieux de culture : Centre chorégraphique national, musée Fabre, lieux de création des équipes artistiques partenaires, à titre d'exemple.

## 3.8. Comité de suivi

Le comité de suivi est coprésidé par Jacques Atlan, président de l'ADDM 34 et vice président du conseil général chargé de la culture et Christophe Berlatier, principal du collège Les Escholiers de la Mosson et président du conseil d'administration du collège.

Il est composé de représentants du conseil général (élus, directeurs de services), de représentants de l'Education nationale, de représentants de l'Etat, de représentants de la ville de Montpellier.

Le comité de suivi constitue un lieu privilégié d'échange concernant la démarche relative à l'élaboration et à la mise en œuvre de la classe artistique. Il favorise l'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs du territoire.

Il se réunit deux fois par an.

## 4. RESULTATS

### 4.1. Définition

On entend par « résultats » les conséquences attendues par rapport aux objectifs formulés. Soulignons ici l'impossibilité de présenter sous forme de résultats chiffrables et mesurables des notions telles que le goût d'apprendre ou l'ouverture d'esprit. L'accompagnement scientifique du projet doit permettre d'aborder ces questions en forgeant les outils de l'analyse chemin faisant. On peut toutefois repérer un certain nombre d'indicateurs.

### 4.2. Réussite scolaire des élèves

- Augmentation des notes des élèves par rapport aux moyennes actuellement observées
- Augmentation du nombre de passages en lycée général à l'issue de la classe troisième
- Baisse du nombre d'orientations subies. Meilleure maîtrise de la langue française par rapport aux compétences actuellement observées en fin de troisième
- Connaissances spécifiques dans le domaine artistique et culturel
- Résorption de l'absentéisme et du décrochage
- Forte baisse de la violence physique ou verbale

### 4.3. Recherche scientifique

Le déroulement du projet donnera lieu à la publication de rapports d'étape au terme de chaque année ainsi qu'à la rédaction d'une thèse de doctorat, de publications scientifiques et de conclusions permettant de valider et de reproduire la démarche.

### 4.4. Pratiques professionnelles

Le projet doit permettre aussi la production de modèles permettant le travail d'équipe en interdisciplinarité et une stabilité de l'équipe enseignante, et de nourrir une réflexion plus globale sur l'ensemble du projet d'établissement.

## 5. CONCLUSION

Le présent document constitue la feuille de route pour les quatre années à venir. Chaque année d'exercice donnera lieu à la rédaction d'un avenant présentant les ajustements nécessaires.

Si l'ambition affichée, importante, doit pousser à la modestie, ce projet se veut néanmoins une contribution singulière à l'innovation pédagogique. Et par le modèle qu'il propose, sans nécessairement se poser en valeur d'exemple à reproduire, il vise malgré tout à faire apparaître des idées qui peuvent servir ailleurs, et peut-être plus loin.